



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

CTSD 63 du 30 juin 2020

Déclaration FSU

La période de déconfinement n'est pas achevée que le gouvernement reprend de plus belle ses projets de régression sociale : application de la réforme de l'assurance chômage à partir du 1^{er} septembre, retour de la réforme des retraites pourtant largement contestée et, dernière annonce, l'augmentation du temps de travail dans un contexte de hausse du chômage... La FSU dénonce le maintien de l'état d'exception sanitaire qui n'est pas acceptable même prétendument allégé, et particulièrement dans ce contexte de déconfinement total de l'activité économique.

Durant la période écoulée, les enseignant-es, victimes d'une campagne médiatique et politique de dénigrement et de calomnie, attendaient du chef de l'État une parole de reconnaissance du travail accompli, qui n'est malheureusement pas venue. Le service public d'éducation a pourtant tenu pendant cette période difficile grâce à l'investissement des personnels, en dépit des nombreuses difficultés auxquelles ils ont été confrontés et malgré le manque de formation. Les facteurs limitant la reprise ont avant tout été d'ordre médical et matériel, liés à l'application des consignes et du protocole sanitaires. Nous savons toutes et tous qu'il était alors impossible dans le cadre de l'application du protocole, d'accueillir tous les élèves : si cela avait été clairement annoncé à la mi-mai par le ministre aux familles, de plus en plus pressées de reprendre le travail, cette campagne de dénigrement n'aurait certainement pas pu se développer. Les personnels n'ont jamais cessé de travailler à distance quand ils ne pouvaient être présents sur site et poursuivant pour un grand nombre ce travail alors même qu'ils étaient dans les établissements. La réaction très tardive du ministre de l'Éducation, sous la pression des organisations syndicales, a permis durant ce laps de temps de détourner habilement le mécontentement des parents sur les conditions de reprise de leur(s) enfant(s) envers les enseignants et laissera des traces ! L'accélération du déconfinement dans les écoles et collèges a imposé un nouveau protocole tout aussi difficile à appliquer que le précédent.

Dans ce contexte, à deux semaines de la fin de l'année scolaire, l'annonce du retour des élèves dans les écoles et les collèges, « de manière obligatoire », s'est faite à nouveau sans tenir compte des impératifs d'organisation pratique et pédagogique. Beaucoup trop tardive et inopérante pour une bonne partie des élèves, dont ceux les plus éloignés du système scolaire, elle a mis une nouvelle fois les équipes sous tension. Cette « scolarisation facultative » du début du déconfinement, tout à fait scandaleuse, a posé des problèmes considérables et porté un préjudice incommensurable à l'École ! Que des académies pensent « récompenser » les enseignant-es par des « open badges » est un mépris supplémentaire de l'engagement des personnels pendant cette période unique.

Cette période inédite de travail à distance a été aussi l'occasion pour le ministre d'annoncer sans aucune concertation le dispositif « Sport, Santé, Culture, Civisme » (2S2C), dont les finalités sont peu claires au regard des enseignements culturels et sportifs déjà existants. Pour la FSU, ce dispositif 2S2C ne peut être que transitoire et se limiter à cette période de déconfinement. Il ne saurait préfigurer un quelconque projet éducatif laissant au volontariat des familles et aux associations, la formation sportive, de santé, culturelle et civique des élèves. L'enseignement des disciplines artistiques, sportives, la construction de l'esprit critique sont indispensables pour tous les jeunes, répondent à des finalités et des pratiques qui ne peuvent se confondre avec ce qui relève du périscolaire. Le service public d'éducation assure une mission de justice sociale et territoriale qui ne peut être ainsi déléguée. Le 2S2C s'inscrit dans un ensemble de dispositifs qui peuvent apparaître comme simplement périphériques et transitoires (vacances apprenantes, 2S2C, renforcement de Devoirs Faits, promotion du numérique éducatif). En réalité, à la faveur de la crise, le ministère entend marginaliser la place de l'École au sein d'un écosystème éducatif qui renvoie la responsabilité des apprentissages aux familles, légitime d'autres acteurs (collectivités, associations, entreprises) et relègue les enseignants au rang de producteurs de contenus, consacrant un modèle éducatif libéral territorialisé.

Le dépôt le 12 mai dernier d'une proposition de loi sur la direction d'école ne répond pas aux besoins et préoccupations des enseignants. Même si l'emploi fonctionnel, inadapté à la spécificité de l'école primaire et qui aurait bouleversé son fonctionnement, a disparu de la proposition de loi, le maintien de « *la délégation de compétences*

de l'autorité académique » fait courir le risque d'une posture hiérarchique refusée par les équipes dans les écoles. L'annonce le 24 juin par le ministre de l'Éducation Nationale que des mesures réglementaires seront prises d'ici deux semaines n'est pas acceptable et s'inscrit dans l'absence de tout dialogue avec les personnels. La FSU exige donc une reprise immédiate des discussions interrompues pendant la pandémie, sur les mesures à prendre pour améliorer dès maintenant les conditions de travail des directrices et directeurs. Sur ce sujet précis, la FSU demande une augmentation des décharges pour toutes les écoles publiques du pays, quelle que soit leur taille, sans missions supplémentaires en contrepartie. Chaque école devant à minima bénéficier d'une journée hebdomadaire.

Le lien social fragilisé pendant le confinement et l'aggravation des inégalités exigent dès la rentrée 2020 un renforcement du service public d'éducation, dans l'immédiat des moyens supplémentaires, des possibilités de groupes, des équipes pluri professionnelles, un aménagement des programmes, l'abandon de mesures liées aux réformes du lycée et du baccalauréat, à moyen terme un plan de programmation des emplois et des recrutements, une autre réforme du lycée et du baccalauréat. Des mesures sociales doivent aussi être prises de toute urgence comme par exemple l'augmentation significative des fonds sociaux et des bourses.

La crise économique qui se dessine est d'une ampleur inconnue depuis au moins la crise des années 1930. L'Éducation est une des clés pour limiter les effets de la crise pour les jeunes, tout comme le renforcement des services publics afin qu'ils puissent jouer le rôle d'amortisseurs sociaux. Un vaste plan de relance par la dépense publique est incontournable à la fois pour limiter les effets de la crise économique et faire en sorte d'en sortir le plus rapidement possible par la construction d'un nouveau modèle social, environnemental et économique. Les syndicats de la FSU, avec les personnels, avec les forces syndicales progressistes, continueront à s'opposer à toutes les politiques de régression et de répression sociales !